

EVALUATION DU CREDIT GENRE

Phase 3

Version finale

Consultants

Mme ASARE-KOKOU A. M. Akofa
M. Bouraima KABORE

Novembre 2013

TABLE DE MATIERES

TABLE DE MATIERES.....	1
LISTE DES SIGLES	2
RESUME EXECUTIF	3
I. INTRODUCTION	5
II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	5
III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'EVALUATION	5
IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	6
V. RESULTATS DE DE L'EVALUATION	6
V.1. Analyse de la pertinence et de la cohérence	6
V.2 Analyse des stratégies d'intervention.....	7
V.3 Analyse de la planification	7
V.4 Analyse de l'Efficacité.....	8
V.4.1 Appréciation de l'efficacité au niveau de l'axe 1 relatif au soutien du MPF dans la mise en œuvre 8	
V.4.2 Appréciation de l'efficacité au niveau de l'axe 2 relatif au FCG.....	9
V.4.3. Au niveau de l'axe 3 relatif à la consolidation des acquis de la Coopération suisse.....	10
V.5 Analyse des effets/impacts	12
V.6 Analyse de l'Effcience.....	13
V.7 Analyse interne de Bureau de la Coopération Suisse dans une perspective de genre	14
V.8 Analyse des partenariats	15
VI CONCLUSION	16
ANNEXES.....	I
ANNEXE N°1 : RESULTATS DES TESTS DE CONNAISSANCES ET DE SENSIBILISATION SUR LE GENRE	II
ANNEXE 2 : RESULTAT DU TEST DE QUALITE DE GENRE DU PERSONNEL DE LA COOPERATION SUISE	V
ANNEXE 3 : PRECISIONS SUR LA RECOMMANDATION N° 1.....	VI
ANNEXE 4 : CONCEPTS CLES UTILISES DANS LE TEST DE CONNAISSANCES ET DE SENSIBILISATION DE GENRE	VIII
ANNEXE 5 : TERMES DE REFERENCES POUR L'EVALUATION EXTERNE DU CREDIT GENRE PHASE III MAI 2011- AVRIL 2014	XII
ANNEXE 6 : LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES	XVI
ANNEXE 7 : LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANT(E)S AUX ATELIERS	XIX
ANNEXE 8 : PROGRAMME DE LA MISSION D'EVALUATION DU CREDIT GENRE PHASE III	XXI
ANNEXE 8 : BIBLIOGRAPHIE	XXIV

LISTE DES SIGLES

CAGECT : Cellule d'Appui à la Gestion des Collectivités Territoriales

SCADD : Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

CSD : Cadre Sectoriel de Dialogue

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEDEF : Convention pour l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes

CILSS : Comité Inter Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

COCOP : Conseil Communal pour la Promotion du Genre

COREP : Conseil Régional pour la Promotion du Genre

CP : Chargé de Programme

DDC : Direction du Développement et de la Coopération

FCG : Fonds Commun Genre

FNG : Fonds National Genre

GAR : Gestion Axée sur les Résultats

LC : Laboratoire Citoyennetés

MPFG : Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OSC : Organisation de la Société Civile

PAO : Plan d'Action opérationnel

PNG : Politique Nationale Genre

PTF : Partenaire Technique et Financier

FED : Fonds Européen au Développement

MGF : Mutilation Génitale Féminine

OSC : Organisation de la Société Civile

RESUME EXECUTIF

Le programme Crédit genre phase III est pertinent et en parfaite cohérence avec les politiques et les orientations du Burkina-Faso (Constitution de 1991, PNG, SCADD, etc.), les engagements au niveau sous régional et mondial (CEDEF, Protocole de Maputo, CEDEAO, CILSS, Déclaration solennelle des chefs d'états africains sur l'égalité de genre, OMD3, Déclaration de Paris etc.), la politique de l'égalité hommes/femmes de la DDC et les besoins des bénéficiaires. Les trois axes du Crédit Genre s'avèrent complémentaires. L'accroissement de la contribution des PTF en direction du MPFG a permis une augmentation significative des fonds alloués par l'État pour la PNG (13,% en 2011 et plus de 93% en 2012). La visibilité et la position de la coopération suisse ont été renforcées dans le dialogue politique genre.

En général, l'insuffisance d'analyse genre dans les départements ministériels d'une part, dans les régions de concentration et dans les localités d'intervention de la Coopération Suisse de l'autre, en prélude respectivement à la formulation des politiques et programmes des ministères d'un côté et des programmes thématiques de la Coopération Suisse de l'autre, empêche d'identifier à chaque niveau les vrais enjeux genre et par ricochet de définir des priorités de genre.

A cause de la faible maîtrise de l'approche genre, les autres dimensions de l'égalité susceptibles d'apporter de réels changements plus poignants dans les relations inégalitaires de domination et de pouvoir (contrôle, division du travail, participation politique) entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons sont très peu ou pas du tout touchées dans les programmes thématiques. Ainsi, la plupart des acquis sont relatifs à l'amélioration des conditions de vie de femmes à travers leurs accès aux ressources, revenus, activités, formations techniques etc. Elles prennent de plus en plus la parole en public et participent aux activités et aux instances de prises de décision mais la qualité de la participation méritent d'être améliorée.

Au regard des résultats obtenus, on peut situer la Coopération suisse à un stade de pratique émergente en matière d'égalité et d'équité genre. En conséquence, il reste beaucoup à faire pour apporter des changements significatifs dans les relations sociales entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons. Ce travail doit être fait simultanément par les structures publiques, les collectivités territoriales, les OSC et OSP.

Principales recommandations à la Coopération Suisse

- 1. Faire une relecture progressive des principaux documents et textes du Bureau de la Coopération Suisse (stratégie Pays, programmes thématiques, contrats de partenariats etc.) pour prendre en compte les préoccupations sur l'égalité entre les genres et aider les partenaires et bénéficiaires à en faire autant.** (voir les détails à l'annexe 3)
- 2. Renforcer les capacités du personnel de la Coopération Suisse, des partenaires et des bénéficiaires en GAR, Planification et budgétisation sensibles au genre et mettre à leur disposition des supports/outils/aide-mémoire y afférents.** A cet effet, il y a lieu d'amener les CP et les programmes à utiliser les outils disponibles produits par la DDC et adaptés au niveau du Bureau lors séances régulières de concertations genre entre les chargés de programmes
Dans le souci d'augmenter l'efficacité du programme au niveau régional, il est important d'entrer en partenariat et de renforcer les capacités en genre des structures déconcentrées telles les Directions Régionales de la Promotion de la Femme et du Genre, les COREP, les COCOP, les Conseils régionaux et

celles des cellules genre des ministères et des directions régionales des autres ministères en lien avec les programmes thématiques.

3. **Mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation participative, partagée sensible au genre et capitaliser les expériences.** Il s'agira de déterminer avec les partenaires et bénéficiaires, les effets genre recherchés dès la planification des axes thématiques, en faire le suivi périodique et partager les résultats du suivi des effets genre avec les partenaires et bénéficiaires et définir avec eux des mesures correctives pour réduire les inégalités de genre.

Recommandations aux PTF

4. Renforcer les capacités du MPFG pour accompagner les ministères sectoriels prioritaires dans la réalisation des analyses genre. Les résultats de ces analyses pourront être valorisés également au niveau de l'axe N°2. Encourager la planification et la budgétisation sensible au genre des ministères.
5. Redynamiser le comité mixte PTF/MPFG chargé d'échanger sur les questions techniques et le suivi des paniers communs pour un suivi rigoureux de la mise en œuvre du PAO/PNG et son évaluation PAO/PNG à court terme. A cet effet, être plus regardant sur la priorisation et l'affectation des fonds alloués au MPFG dans le l'optique d'améliorer l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre de la PNG.

Recommandations au Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre

6. Renforcer les capacités des ministères sectoriels et principalement celles des cellules genre et du Secrétariat Technique National STN /SCADD en analyse, planification, GAR et budgétisation sensibles au genre.
7. Motiver et accompagner les ministères sectoriels à inscrire des lignes budgétaires genre dans leurs programmes, à faire une relecture de leurs politiques et programmes dans une perspective de genre et aider ces derniers à élaborer leurs plans d'actions d'où seront tirés ceux des cellules genre.

I. INTRODUCTION

Le crédit genre du bureau de la coopération suisse au Burkina Faso est un financement additionnel pour promouvoir la prise en compte du genre dans les différentes actions de développement. Il s'exécute autour de trois (3) axes en vue de soutenir le premier plan triennal d'action de la PNG à travers un financement concerté des PTF (1), de poursuivre la contribution de la Suisse au renforcement du fonds commun genre (FCG) (2) puis enfin de consolider les acquis en matière de genre dans les programmes suisses (3).

Le présent document est le rapport d'évaluation du crédit genre phase 3 prévue pour la période 2011 – 2013. Il comprend principalement les parties suivantes : contexte et justification ; objectifs et résultats attendus ; approche méthodologique ; résultats de l'évaluation assortis des leçons apprises et des recommandations.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La question de l'équité et de l'égalité homme/femme est une préoccupation politique au Burkina-Faso car dans tous les domaines de la vie, des écarts flagrants sont observés en défaveur des femmes. Comme l'a affirmé le Premier Ministre et Président du Conseil National pour la Promotion du Genre, la question du genre est au cœur de la problématique du développement.

En conformité avec les instruments internationaux, le Burkina-Faso a adopté en 2009 une PNG et voté une loi sur le quota. Le gouvernement burkinabé a ensuite adopté en 2010 le premier plan d'actions 2011-2013 de la PNG. Parallèlement, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) a fait de la prise en compte du genre un axe transversal et un Cadre Sectoriel de Dialogue (CSD) a été créé pour suivre l'atteinte des résultats. Le Ministère de la Promotion de la Femme devenu Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre (MPFG) a été renforcé en vue d'assurer l'institutionnalisation et l'application de la transversalité du genre dans les autres secteurs.

Le FCG, une initiative des partenaires techniques et financiers (PTF) créé depuis 2005, a permis de renforcer les organisations de la société civile (OSC) à travers le financement des actions de promotion du genre, de lutte contre les violences faites aux femmes, l'accroissement de la participation des femmes etc.

Au niveau de la coopération suisse, depuis 2003, une stratégie visant la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, son intégration dans les programmes et politiques de développement est mise en œuvre afin d'amener ces dernier(e)s à participer activement et consciemment à la transformation de leur société en vue d'un développement équitable et durable.

En dépit des changements perceptibles au niveau des ménages, des communautés et des modalités d'appui des donateurs, il existe des contraintes socioculturelles, économiques, politiques, institutionnelles et des défis à relever pour l'atteinte d'une véritable égalité entre les sexes. C'est ce qui justifie cette évaluation dont les objectifs et résultats sont les suivants.

III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'EVALUATION

La présente étude a visé trois objectifs :

1. Analyser et apprécier dans quelle mesure les objectifs et résultats attendus des différents axes du programme genre ont-ils été atteints auprès des parties prenantes.
2. Mettre en exergue les enseignements tirés dans la mise œuvre au niveau des parties prenantes
3. Proposer des pistes d'actions qui permettent de consolider les résultats acquis et de renforcer la contribution de la coopération suisse à l'atteinte des objectifs de la SCADD en matière d'égalité entre hommes et femmes.

Quant aux résultats attendus, ils se résument comme suit :

1. Un bilan de la mise en œuvre du programme genre avec les résultats atteints, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés est réalisé. La contribution de la DDC à la promotion d'une culture d'égalité hommes femmes au Burkina est établie.
2. Des pistes d'actions pour consolider les acquis et renforcer la contribution suisse à l'atteinte des objectifs de la PNG/SCADD sont proposées.

IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'étape préparatoire de l'étude a commencé avec l'analyse documentaire, l'élaboration d'un chronogramme et des guides de travail.

Plusieurs documents mis à la disposition des consultant (e)s par la Coopération Suisse, ses partenaires stratégiques et de mise en œuvre ont facilité une analyse élargie à travers un prisme genre. Une rencontre de cadrage avec la Direction de la Coopération Suisse et (les chargé(e)s de programme a permis au commanditaire de s'informer amplement sur la démarche méthodologique préconisée par l'équipe de consultant(e)s, sur le chronogramme et de repréciser ses attentes. Les deux parties ont ainsi harmonisé leurs points de vue avant l'étape de collecte des données et informations.

La collecte des données a commencé dans la première semaine de l'étude et a concerné les partenaires bilatéraux, multilatéraux et de mise en œuvre à Ouagadougou. Elle a été réalisée sous forme d'entretiens semi-structurés au moyen d'un questionnaire élaboré à cet effet.

La deuxième semaine de la collecte des données s'est effectuée sur le terrain dans les trois régions de concentration du Bureau de la Coopération Suisse. Cette étape a permis de faire des entretiens semi structurés individuels et avec des focus groupes (femmes, hommes, mixtes), des visites et des observations de terrain ainsi que des ateliers avec certains mandataires et bénéficiaires.

V. RESULTATS DE DE L'EVALUATION

Le contexte mondial, régional et national dans lequel la Coopération Suisse intervient au Burkina- Faso offre assez d'opportunités pour la réalisation de son objectif d'égalité entre les sexes et de l'autonomisation de la femme ; cependant des obstacles réels ou potentiels d'ordre politique, socio-culturel, économique et juridique inhibent le processus d'intégration de genre dans les programmes. Les principaux résultats s'articulent autour de la pertinence du programme, sa cohérence avec les politiques et orientations stratégiques, sa stratégie d'intervention, sa planification, son efficacité, son efficience et ses effets.

V.1. Analyse de la pertinence et de la cohérence

Pour la mise en œuvre de la PNG, le gouvernement burkinabè a sollicité l'appui de ses partenaires dont la coopération suisse. Cet appui se justifie entièrement à cause du manque de ressources au niveau du MPFG,

de la nécessité de renforcer ses capacités dans son rôle de coordination et de mise en œuvre de la PNG, de la recherche d'une meilleure coordination, harmonisation et synergie des initiatives appuyées par les PTF dans le domaine du genre, de la nécessité de soutenir les Organisations de la Société Civile (OSC) pour l'amélioration de la qualité de leur participation à la planification et à la mise en œuvre des politiques. Par ailleurs, le politique genre de la DDC ambitionne de garantir que toutes ses interventions favorisent l'égalité des chances entre les femmes et les hommes pour qu'ils/elles puissent exercer les mêmes droits et jouir équitablement des bienfaits du développement. Il était aussi important de répondre à l'objectif stratégique de coopération avec le Burkina Faso en matière de genre pour la période 2007-2012. « ***Dans tout programme de la Coopération suisse au Burkina Faso, et dans un souci de pertinence, les principes de l'égalité entre hommes et femmes sont thématiques et suivis dans la mise en œuvre en relation avec l'activité et le contexte*** ». Ainsi, à travers ses différents appuis, le **Crédit Genre s'inscrit dans une vision du développement équitable pour les hommes et les femmes et est en parfaite cohérence avec les axes prioritaires de la PNG, la Déclaration de Paris en ce qui concerne ses principes d'alignement et d'harmonisation, l'objectif 3 des OMD, la SCADD** (en tant que référentiel national en matière de lutte contre la pauvreté) **et avec les préférences et besoins des bénéficiaires.**

V.2 Analyse des stratégies d'intervention

La stratégie d'intervention du Crédit Genre se caractérise par le faire-faire et des interventions diverses : le financement à travers un panier commun, et le financement direct à travers une signature de contrat avec les bénéficiaires. L'analyse de cette stratégie fait ressortir une synergie d'actions entre le MPFG et les PTF (axe 1) d'une part et entre les PTF de l'autre (axe 2). Cela permet d'éviter des interventions disparates (axe 1 et 2), les doubles emplois et la multiplicité des rapports de la MPFG en direction des PTF. Cependant les faiblesses à corriger sont la forte centralisation des actions au niveau du MPFG et la mauvaise priorisation des actions (axe 1).

L'axe 3 permet de toucher les réalités des régions de concentration, d'être plus opérationnel dans l'institutionnalisation de genre au niveau des programmes thématiques et dans la prise en compte des spécificités de genre à condition que des dispositions idoines soient prises (étude de base différenciée par sexe, détermination des enjeux de genre, engagement formel avec les bénéficiaires sur les changements souhaités et pour lesquels ils/elles devront contribuer).

V.3 Analyse de la planification

La force du programme de la Coopération suisse est d'avoir défini comme finalité dans sa stratégie 2007-2012 que la « *Suisse contribue à la construction d'une société burkinabè stable, prospère et équitable, fondée sur des **valeurs démocratiques** portées par des **citoyennes et des citoyens responsables*** » et réaffirmé que le **genre constitue un thème transversal** dans ses interventions.

Cela transparait dans la présentation du Programme Education de base et formation professionnelle où l'accent est mis sur la scolarisation des filles, et l'égalité et l'équité des chances. Mais ce programme se limite à la collecte de quelques données désagrégées sur les statistiques scolaires. Les problèmes de genre dans les écoles notamment le harcèlement sexuel, les curricula stéréotypés, la division sexuelle de travail, le contrôle etc. ne sont pas pris en compte. Par ailleurs, le fait de se cantonner uniquement au niveau national ne permet pas à ce programme de toucher les spécificités régionales en matière de genre en ce qui concerne l'éducation de base.

Les programmes Promotion de l'Economie (accès des femmes aux actions du programme) et Développement Local et Décentralisation (émancipation des femmes, quota) focalisent beaucoup plus l'accent sur les femmes et travaillent selon l'approche de l'Intégration de la Femme au Développement (IFD).

Les documents d'une manière générale ne sont pas suffisamment sensibles au genre parce que les programmes n'entreprennent pas des analyses situationnelles sensibles au genre lors des planifications et n'approfondissent pas la connaissance des causes sous-jacentes et des écarts en matière de genre pour les filles et les garçons, les femmes et les hommes. Ainsi, le manque d'analyse genre dans les localités d'intervention en prélude à la formulation des programmes empêche d'identifier les vrais enjeux genre et par ricochet de définir des priorités de genre.

Par ailleurs, les programmes thématiques n'ont pas su saisir les opportunités qu'offre le Crédit Genre. En effet, très peu de synergies ont été développées entre eux et le Crédit Genre. La seule action conjointe menée est l'étude de la prise en compte des femmes dans l'élevage au sein du programme Développement rural en collaboration avec le Crédit Genre.

V.4 Analyse de l'Efficacité

L'analyse de l'efficacité réalisée selon les trois composantes du programme révèle ce qui suit :

V.4.1 Appréciation de l'efficacité au niveau de l'axe 1 relatif au soutien du MPF dans la mise en œuvre du PAO/PNG

Comme points forts au niveau de l'efficacité du programme, on note pour l'axe 1 l'élaboration des modules de formation, la mise en place de 39 cellules genre (ministères et institutions) avec bon ancrage, de certains COREP et COCOP, le renforcement des capacités des cadres, les études diagnostiques au niveau des ministères et institutions suivies d'élaboration de plans d'actions des cellules genre, les séances de sensibilisation et de formation, les campagnes de vulgarisation de la PNG et un début de prise de conscience du genre.

Les insuffisances se situent dans la faible fonctionnalité des cellules genre par manque de financement, la faible capacité technique de la plupart des acteurs/trices et le manque d'implication des premiers responsables des cellules genre qui n'expriment pas dans les faits leur conviction sur la transversalité du genre dans leurs programmes. A cela s'ajoute la non fonctionnalité des COREP et COCOP par manque de financement, de leadership, de vision et de dynamisme dans la plupart des Directions Régionales de la Promotion de la Femme et du Genre (DRPFG). La mise en place des cellules genre, COREP et COCOP est encore partielle. De même l'observatoire national du genre n'est pas encore installé.

Par ailleurs, le principe de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) n'est pas mis en œuvre. L'accent est mis sur les indicateurs d'activités et non de résultats. Les actions ciblent prioritairement les femmes mais leurs faibles sous-représentations et participation dans les instances de décision demeurent une préoccupation. La qualité insuffisante de la plupart des études diagnostiques effectuées dans les ministères et celle des plans d'action des Cellules genre n'augurent pas des changements significatifs en matière de genre surtout en ce qui concerne son institutionnalisation dans les programmes des dits ministères.

La matrice de performance de la SCADD n'est pas orientée sur des résultats genre sensibles. Au niveau des ministères prioritaires, on note un manque de réflexe à valoriser le genre dans la mobilisation des ressources (Dans la première phase du processus d'élaboration du 11^{ème} FED débuté en Octobre 2013, aucun ministère n'a évoqué dans les mots clés demandés par l'Union européenne, le terme genre afin de donner une chance de se voir financer cette dimension importante par cette institution qui n'attend que des propositions dans ce sens). Il manque par ailleurs de synergie entre les cellules genre et l'on note une insuffisance de suivi des résultats par les PTF (revues, bilans conjoints, etc.).

Les principales menaces sont entre autres la mobilité du personnel, l'effet persistant des mauvaises compréhensions /perceptions du genre disséminées sur le terrain et les pesanteurs socio-culturelles.

Leçons apprises

- Les PTF doivent mieux cibler leur soutien en tenant compte de la pertinence et des effets leviers ou stratégiques pour ne pas laisser le MPFG financer des actions dont l'efficacité est discutable.
- L'accroissement de la contribution des PTF dont la coopération suisse en direction du MPFG a permis une augmentation significative des fonds alloués par l'État pour la PNG (13,% en 2011 et plus de 93% en 2012)
- Grâce à ce financement, la visibilité de la coopération suisse et sa position ont été renforcées dans le dialogue politique genre.

Recommandation N° 1 en direction des PTF/Coopération Suisse

1. Être plus regardant quant à la priorisation / efficience dans l'orientation des fonds et le ciblage des activités par le MPFG ainsi que le respect du suivi (revues à mi-parcours, rapports, etc.)

Leçons apprises

Malgré les renforcements des capacités, les compétences nationales s'avèrent insuffisantes en matière de genre, par conséquent le MPFG devra poursuivre la capacitation des acteurs/actrices pertinents.

Recommandations N° 2 en direction du MPFG

2. Renforcer les capacités des ministères sectoriels et principalement celles des cellules et du STN /SCADD en genre (vu son rôle dans les revues de mise en œuvre) en analyse et planification sensibles au genre, élaboration de vision, stratégie, GAR sensibles au genre et en budgétisation dans une perspective de genre.
3. Motiver et accompagner les ministères sectoriels à inscrire des lignes budgétaires genre dans leurs programmes, à faire une relecture de leurs politiques et programmes dans une perspective de genre et aider ces derniers à élaborer leurs plans d'actions d'où seront tirés ceux des cellules genre.
4. Faciliter et impliquer des cellules genre dans le processus d'élaboration des politiques et du 11ème FED dans leurs ministères respectifs.
5. Développer une synergie entre le CSD Genre et les autres CSD et au sein des cellules genre
6. Créer une base de données des expert(e)s/ formateurs/trices expérimenté(e)s en genre.

Au niveau de l'axe 1, l'efficacité est moyenne. Elle semble se ressentir plus dans l'utilisation des fonds que dans l'atteinte des résultats.

Recommandations N° 3 en direction de la Coopération suisse

- Susciter la redynamisation du mécanisme conjoint MPFG / PTF de suivi de la mise en œuvre du PAO/PNG et une évaluation de la mise en œuvre du PAO/PNG.

V.4.2 Appréciation de l'efficacité au niveau de l'axe 2 relatif au FCG

La mise en œuvre du fonds commun genre a permis d'aborder une diversité des thématiques en lien avec les disparités et inégalités de genre. 54 projets ont été financés pour un montant d'environ 1 800 000 000 F CFA et une capitalisation de l'expérience des approches d'intervention sur les MGF a été possible en 2012 grâce aux financements de certaines OSC. Une synergie a été développée entre les PTF et il s'est développé une relation forte de complémentarité entre le FCG, le Cadre de Concertation Genre CCG et le Cadre Sectoriel de Dialogue Genre (CSD).

Les points à corriger sont relatifs à l'absence de cadre logique du FCG, la limite dans la communication entre le FCG et le MPFG, le fort taux de rejet des propositions dû à leur mauvaise qualité et le manque de priorisation des thématiques à financer au niveau du fonds. Par ailleurs on remarque une lenteur dans la sélection des dossiers due au manque de temps des points focaux des PTF impliqués dans ce travail. Le FCG n'est pas suffisamment connu sur le terrain et on note un flottement dans la continuité des projets pertinents financés car très peu d'accent est mis sur l'après-projet. Le caractère conjoncturel des financements ne permet pas d'inscrire les effets dans la durée.

L'organisation de l'analyse des dossiers mérite d'être peaufinée car tous les points focaux ne sont pas forcément qualifiés pour ces analyses comme cela se passe actuellement. En outre, le retrait de certains PTF constitue une menace à long terme pour la survie du FCG. La perspective de reversement du FCG au niveau du FNG ne semble pas être partagée par certains protagonistes de ce fonds mais le principal défi est l'appropriation de ce fonds par les structures nationales non étatiques. Dans tous les cas ce fond devra tenir compte de l'évolution du contexte avec la nécessité d'une mobilisation plus grande et plus pérenne des fonds en faveur de la politique genre. La réflexion doit se poursuivre sur l'avenir du FCG.

Leçons apprises

- On note moins de lourdeur administrative avec la gestion du fonds par une OSC

Recommandations N° 5 au gestionnaire du FCG et au chef de file

- Elaborer un cadre logique du FCG et appliquer la GAR
- Développer une politique de mobilisation externe de ressources (UE, BM, etc.) en saisissant les opportunités d'appel à proposition
- Développer un réseautage des bénéficiaires du FCG
- Mettre l'accent sur la capitalisation des acquis du FCG
- Assurer une communication efficace sur l'existence du FCG en diversifiant les canaux de communication (médias,)
- Renforcer les capacités des points focaux genre pour une bonne analyse des propositions
- Définir des priorités thématiques et accompagner les requérants à bien élaborer leurs propositions en tenant compte de l'après projet
- Capitaliser les actions des OSC pour les prendre en compte dans la PNG.

Le rôle de la coopération suisse à travers le Crédit genre dans ce cadre est suggéré dans les recommandations qui suivent.

Recommandations N° 5 au Programme Crédit genre

- Renforcer les capacités des OSC afin qu'elles influencent au mieux la prise en compte du genre dans la SCADD
- Susciter le suivi des effets genre du FCG
- Poursuivre la contribution au FCG

V.4.3. Au niveau de l'axe 3 relatif à la consolidation des acquis de la Coopération suisse

L'efficacité de cet axe sera analysée à travers les acquis dans la participation des femmes et des filles, la contribution au dialogue politique et en matière de réseautage.

V.4.3.1. Participation des femmes et des filles

- Pour ce qui concerne la participation des femmes/filles, elle s'est réalisée à travers l'amélioration de leur accès à l'éducation de base (TBS national : 81,3% en 2012-2013 dont 81% pour les filles et 81,6% pour les garçons), à l'alphabétisation (60% de femmes sur 220 000 alphabétisées), aux activités, aux

formations (60% femmes sur 2000 formés en maraîchage et irrigation) aux élections (les 30% de quotas ont été respectés dans la plupart des communes), aux activités (réalisation de piste) et dans les comités de gestion.

En général, les femmes prennent de plus en plus la parole en public et participent aux activités et aux instances de prises de décision mais la qualité de la participation méritent d'être améliorée.

Leçons tirées

Bien qu'elles soient plus nombreuses en qualité de candidates aux élections de 2012, leurs résultats ont été catastrophiques à cause de leur mauvais positionnement sur les listes électorales. Il a été observé une réduction du nombre de femmes élues tant aux communales qu'aux législatives. Cela est dû en partie au faible accompagnement des femmes candidates et des anciennes femmes élues, aux préjugés sur les femmes et à leur analphabétisme.

Les appuis donnés se focalisent principalement sur leur accès pour l'amélioration de leurs conditions de vie et très peu sur le contrôle, la division du travail etc.

Recommandations N° 6 en direction des mandataires via la Coopération suisse

- Poursuivre l'empowerment économique et politique des femmes en travaillant sur les types de pouvoirs favorables à leur épanouissement.
- Accompagner les femmes élues à maintenir leur position dans les conseils.
- Elaborer des programmes structurés d'accompagnement des femmes élues dans les régions d'intervention.
- Faire des campagnes de vulgarisation de la PNG dans les programmes de la DDC et auprès de ses partenaires et renforcer les capacités des bénéficiaires en genre

Recommandations N° 7 en direction de la Coopération suisse

- Appliquer rigoureusement la Check list genre et les standards minimaux dans l'appréciation des propositions et des rapports des mandataires
- Renforcer les capacités des mandataires en analyse-planification- suivi évaluation sensibles au genre

V.4.3.2. Contribution au dialogue politique

Pour ce qui concerne la contribution au dialogue politique dans le domaine du genre, la présence de la Coopération Suisse est effective depuis 2002. Elle a joué le rôle de chef de file du CCG de 2008 à 2010. Selon certains partenaires stratégiques, le maintien du FCG est dû en partie à la Coopération Suisse grâce à sa stabilité et sa contribution permanente depuis 2005. Elle a proposé des initiatives de dialogue sur le genre. Ainsi le CCG fait des interpellations au MPFG et même la haute hiérarchie de la coopération suisse est impliquée dans les dialogues politiques. Le point focal genre est très actif.

L'influence du CCG et du CSD Genre sur les ministères thématiques et la SCADD est limitée d'où une faible intégration du genre dans les politiques, les documents de programmes, les rapports, la matrice de performance de la SCADD etc.

Recommandations N° 8 en direction de la Coopération suisse

- Renforcer la prise en compte du genre dans la SCADD et l'appui au PAO/PNG à travers le dialogue politique des PTF
- Susciter le suivi des effets genre du FCG et de la PNG

V.4.3.3. Réseautage

Au niveau de la ville de Ouahigouya, un groupe de plaidoyer de 20 associations a été accompagné par le Laboratoire Citoyennetés dans le cadre de la participation des femmes aux élections de 2012 (axe3). Dans le cadre de la mise en œuvre des activités financées par le FCG, un groupe d'ONG a fait une capitalisation de ses expériences en matière de lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF) en 2012. Mais globalement un faible accent est mis sur le réseautage des bénéficiaires, mandataires, cellules genre, OSC etc.

Recommandations N° 9 en direction de la Coopération suisse

- Encourager le réseautage des OSP travaillant sur les mêmes thématiques ou les femmes leaders en politique surtout dans les régions de concentrations.

V.5 Analyse des effets/impacts

Les effets induits au sein des programmes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes s'illustrer comme suit :

- Une dizaine de filles bénéficiaires de bourses Suisse ont obtenu la Licence au 2IE
- L'appui de la Coopération à travers le CAGECT au Groupement Palingwende de POA, un groupement féminin d'environ 115 membres actifs dans le domaine du maraîchage a contribué à une autonomisation des femmes du groupement qui prennent en charge les dépenses familiales. Elles reconnaissent l'amélioration de la qualité de leur vie (hygiène, repas) mais également le renforcement de la confiance en soi. Elles ont pris conscience de l'enjeu de la sécurisation foncière et sont actuellement en négociation avec la Mairie pour que des parcelles leur soient définitivement attribuées pour mener leurs activités.
- Augmentation des femmes candidates aux élections municipales et législatives (AGCT/ plaidoyer, formation sur leadership féminin) mais le mauvais positionnement des femmes par les partis politiques a ramené à 18% la proportion femmes élues en 2012 aux élections municipales contre 25% en 2006, 3 femmes élues aux élections législatives en 2012 contre 2 en 2006 à Fada.
- Emergence de structures associatives mixtes et féminines et reconnaissance des associations féminines. Selon le rapport annuel 2012 de la Coopération suisse, on note que l'accès de 1500 artisans dont 70% de femmes à des formations techniques et de gestion adaptée a augmenté leur revenu de 30%. Plus de 2500 femmes augmentent leur revenu d'environ 15%. La confiance en soi des femmes est renforcée, Elles contribuent à la satisfaction des besoins immédiats des ménages. Des femmes s'impliquent dans la négociation pour la sécurisation des parcelles destinées au maraîchage (Poa). L'appui donné dans le domaine de la teinturerie aux femmes dont les maris ont été déflatés de Faso Fani leur a permis d'avoir une autonomie financière et elles prennent en charge certaines dépenses dans le ménage (acquisition de vélos, de téléphones portables, scolarisation des enfants, etc.). Il existe des associations féminines associant des intérêts privés et communautaires.
- En 2011, les chiffres d'affaires des OSP participants à la foire ont été augmentés de : 51% pour les organisations d'hommes, de 26% pour les organisations de femmes et de 23% pour les organisations mixtes
- Participation des femmes dans les organes dirigeants du conseil municipal : 1 femme en 2006 mais en tant que 2ème adjointe contre 1 femme en 2012 en qualité de présidente de commission mais la participation des femmes dans les organes dirigeants du conseil régional est de 0 femme en 2006 et 2012
- Réduction sensible des MGF (A travers le FCG)

Quelques menaces pointent à l'horizon et sont relatives :

- Au découragement des femmes qui ont échoué aux élections de 2012
- A la tendance de certains hommes à se décharger sur les femmes dès que leurs conditions financières s'améliorent. C'est le cas par exemple d'un homme qui a cessé de fabriquer des seccos (nattes) à Poa lorsque ses femmes ont eu accès aux équipements d'irrigation et amélioré leurs revenus. Celles-ci prennent en charge les dépenses de la famille notamment celles liées à la scolarisation des filles. Si cette situation se développe dans tous les ménages, non seulement les femmes seront surchargées mais elles ne contrôleront plus leurs bénéfices.
- Au refus d'appliquer la discrimination positive lors des recrutements pour la simple raison que plus de 90% des filles tombent enceintes dès la première année de leur recrutement, ce qui ferait baisser le rendement des structures dans lesquelles elles sont recrutées
- Aux dangers liés à la promiscuité du site de l'atelier de la teinturerie et à l'utilisation des produits chimiques qui pourraient avoir des effets néfastes sur la santé des femmes et dans l'environnement immédiat au niveau de l'association Garga.

Leçons apprises

Du point de vue de la participation politique, les femmes rencontrent des difficultés pour avancer et en termes de contrôle, elles sont encore à la traîne.

Recommandations N° 10 en direction de la Coopération suisse

- Prendre en compte l'aspect contrôle des revenus dans l'accompagnement des femmes au niveau des programmes;
- Faire une étude de cas sur les femmes de l'association Garga de Koudougou et en sortir une publication
- Faire une étude sur les effets de partenariat privé-OSP et sur les pouvoirs en jeu dans les associations TeelKoamba à Koudougou et Dewral à Ouahigouya
- Accompagner l'association Garga dans l'identification d'un autre site plus favorable et dans la création d'une micro entreprise
- Documenter et soutenir toutes les autres expériences intéressantes dont entre autres celle du Groupement Palingwende de POA.

Recommandations N° 11 en direction de la Coopération suisse/ via les mandataires

- Poursuivre la sensibilisation des décideurs (plaidoyers) sur la participation des femmes aux instances décisionnelles.
- Revoir les stratégies d'accompagnement des femmes dans le processus de préparation aux élections et accompagner les femmes élues ;
- Faire porter des lunettes genre à tout le monde notamment aux hommes progressistes qu'il faut identifier et amener à s'impliquer activement dans la réduction des stéréotypes.
- Soutenir les structures stratégiques dont les actions contribuent à réduire les inégalités.
- Travailler à améliorer la représentation des femmes en politiques non seulement comme des électrices et candidates mais aussi comme des élues

V.6 Analyse de l'Efficiencia

Pour la période 2011-2013, les programmes thématiques prennent à eux seuls 93 % du budget (15,2 % pour le programme Education de base et formation professionnelle, 18,2% pour celui de la promotion de l'économie, 25,5 % pour celui du Développement local, décentralisation et gouvernance et, 32% pour l'aide budgétaire, 6,9% pour l'ensemble des thèmes transversaux et 2% pour le genre. Il ressort qu'au titre de cette période, les fonds les plus importants ont été alloués aux programmes thématiques comparativement

au thème transversal genre. Cependant les acquis en matière de transformations des relations sociales de genre sont faibles au sein des programmes thématiques nonobstant l'amélioration de l'accès des femmes aux ressources et bénéfices et l'amélioration de leur participation dans les structures de décision. On note par ailleurs un sous épuisement des fonds de l'axe 3 dû à l'insuffisance d'information aux partenaires d'une part et de l'autre à l'insuffisance de synergie (concertation sur les questions de genre, appui divers de la CP Genre, recherche action sur les thématiques et le genre, information et formation des partenaires des programmes thématiques etc.) avec les programmes thématiques. L'insuffisance de synergie entre les programmes thématiques et le crédit genre a constitué un facteur limitant de l'utilisation des fonds de l'axe 3 par les partenaires.

Leçons apprises :

Une synergie en termes d'actions conjointes entre le Crédit Genre et les programmes thématiques permettra une meilleure allocation des fonds, un épuisement conséquent du budget du Crédit Genre réservé à l'axe 3 et d'avoir des résultats plus probants en termes de mainstreaming de genre au sein des programmes thématiques.

Recommandation N°11 en direction des chargés de programmes thématiques et du Crédit genre
Réaliser une Analyse genre des différents axes thématiques pour identifier des objectifs et des résultats genre à suivre par les programmes en tenant compte du contexte.

- Identifier ensemble avec la chargée de programme genre les principaux enjeux de genre au sein des programmes, définir les priorités en étroite collaboration avec les partenaires de terrain et les prendre en compte dans la mise en œuvre des programmes.

V.7 Analyse interne de Bureau de la Coopération Suisse dans une perspective de genre

L'analyse de la composition sexospécifique du personnel de la coopération suisse au Burkina Faso fait ressortir une supériorité numérique des femmes (59%) sur l'effectif total, au niveau de l'administration (80%), aux finances (83%) et de l'équipe de ménage (100 %). L'assistante consulaire et conseillère régionale en Education et Formation Professionnelle est une femme. La supériorité numérique des hommes s'observe au niveau des chargés de programmes (67%), du management (67%) et des chauffeurs (100%). Une discrimination positive est pratiquée dans les recrutements.

Pour ce qui concerne les capacités, Il existe une chargée de programme genre disposant de l'expertise. La majorité des chargés de programmes et quelques membres du personnel de support sont formés en genre mais la maîtrise des concepts et de l'approche genre est disparate.

La connaissance théorique des concepts clés de genre mesurée à travers les tests de connaissance et de sensibilisation de genre varie d'une personne à l'autre et est de 68% (Figure1). Ces résultats ont été confirmés par ceux du test de qualité où les capacités du personnel en genre de l'équipe de la Coopération Suisse ont varié entre 67% pour le manager et 78% pour la chargée de programme genre (Figure 3). Les concepts les moins maîtrisés par l'équipe sont l'égalité, l'autonomie physique, la participation à la prise de décision et les types de participation, la différence entre les approches IFD et GED, l'empowerment. Cette faiblesse crée une confusion et affecte la qualité des interventions. Seul 30% des concepts ont été définis totalement par la personne qui les a choisis. (Figure 2).

La compréhension de l'approche genre n'est pas homogène au sein des équipes tant au niveau de la Coopération Suisse qu'à celui de ses partenaires. Des confusions sont notées çà et là sur les concepts et les approches. La tendance générale est de croire que travailler avec les filles/les femmes ou avec les femmes et les hommes suffit pour dire que l'on applique l'institutionnalisation du genre.

Bien que tout le monde ait apprécié la culture organisationnelle sur les aspects personnels à 80%, pour la dimension professionnelle, cette appréciation varie de 47% à 78%. On note donc pour la plupart des chargés de programme une faible adéquation entre les aspects personnels et organisationnels. Cette tendance est confirmée dans les relations avec les partenaires où les scores vont de 50% à 71%. La responsabilité en matière d'intégration du Genre n'est pas répartie de manière systématique dans toute l'organisation.

En dehors de la chargée de programme genre qui affiche une expertise professionnelle sur les aspects personnels à 100%, les scores des autres membres de l'équipe varient de 56% à 70%. Cependant ces derniers se sont mieux appréciés en ce qui concerne leur expertise au plan organisationnel (83% pour les autres CP vs 56% pour la CP genre) et pourtant ils ne les valorisent pas suffisamment.

En ce qui concerne l'accessibilité et de la disponibilité des outils pour la prise en compte du genre dans les programmes, les outils partagés et utilisés sont la fiche sur les standards minimaux et les outils relatifs à l'appréciation des effets genre au sein de programmes. Il ressort que l'utilisation de ces outils n'est pas optimale au sein des partenaires. Très peu d'attention est accordée sur les outils de planification dans une perspective de genre. L'appréciation de l'accessibilité et de la disponibilité des outils est de 78% pour les autres CP vs 56% pour la CP genre. (Figure N°3).

Les scores sur la prise de décision vont de 67% (manager) à 83% (autres CP). En général, les CP thématiques se sont appréciés plus généreusement que les autres membres de l'équipe.

Recommandations N° 12 à la Coopération suisse

- Organiser des séances régulières de concertations genre entre les chargés de programmes
- Renforcer les capacités des chargés de programmes en mainstreaming du genre

V.8 Analyse des partenariats

Les contrats ne contiennent aucune clause genre comme cela se fait pour la clause anti-corruption, de ce fait aucun enjeu genre n'est mis en exergue et il n'existe pas de priorité de genre. Les résultats des tests de connaissance et de sensibilisation du genre avec les partenaires sont moyens pour les partenaires à Fada (52%), Koudougou (54%), Ouahigouya (58%) et prouvent que les mêmes faiblesses notées à la Coopération Suisse sont ressenties au niveau des partenaires dans les 3 régions de concentration. Aux concepts les moins maîtrisés par l'équipe de la Coopération Suisse s'ajoutent d'autres notamment : à Ouahigouya (institutionnalisation du genre, consensus sur l'angle d'analyse genre au Burkina-Faso), à Koudougou (consensus sur l'angle d'analyse genre, données désagrégées par sexe, équité, accès aux/ contrôle sur les ressources et bénéfices, harcèlement sexuel) ; à Fada (consensus sur l'angle d'analyse genre, sexe/ genre, équité, institutionnalisation du genre, budgétisation selon le genre, intérêts stratégiques/ besoins pratiques, division sexuelle du travail).

Leçons apprises

Avec sa planification bottom up et sa stratégie de faire-faire, les programmes de la Coopération Suisse sont fortement influencés par ceux élaborés par les mandataires en collaboration avec les bénéficiaires. Par conséquent l'ouverture des bénéficiaires et des mandataires aux préoccupations de genre s'avèrent nécessaire et cruciale pour la réussite de l'intégration effective du genre dans les programmes. La maîtrise de l'approche genre devient alors impérieuse pour tous les mandataires.

Recommandations N° 13 en direction de la Coopération suisse

7. Pour faciliter le suivi des effets des changements, chaque programme doit préciser sa ou ses priorité (s) en matière de genre dès la planification.
- Veiller à ce que les mandataires / partenaires connaissent la PNG, comprennent les principaux concepts de genre et fassent une planification sensible au genre et pour ce faire, il faudra renforcer les capacités en genre des mandataires notamment en collecte de données désagrégées par sexe, en analyse sexo-spécifique des effets, en planification sensible au

genre/budgétisation sensible au genre, en plaidoyer, CCC, GAR, S&E dans une perspective de genre, en droits de la femme et leadership féminin au plan politique et économique.

Recommandation N° 14 en direction des mandataires

A la suite des analyses genre, déterminer à l'avance avec les partenaires appuyés sur le terrain les principaux enjeux de genre et identifier les effets genre attendus, de même que les engagements des bénéficiaires à leurs réalisations.

VI CONCLUSION

La maîtrise de l'approche genre n'est pas homogène et suffisante. Cela constitue un frein à son opérationnalisation au niveau des trois composantes du Crédit Genre tant au niveau de la Coopération Suisse qu'à celui de ses partenaires.

La tendance générale est de croire que travailler avec les femmes et les hommes, les filles et les garçons ou sortir quelques données désagrégées suffit pour dire que l'on applique l'institutionnalisation du genre.

La plupart des acquis sont relatifs à l'amélioration des conditions de vie de femmes et des filles (accès aux ressources, revenus, activités, formations techniques etc.) mais les autres dimensions susceptibles d'apporter de réels changements dans les relations inégalitaires de domination et de pouvoir (contrôle, division du travail, participation politique) entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons sont très peu ou pas du tout touchés.

Au regard des résultats, on peut situer la coopération suisse à un stade de pratique émergente en matière d'égalité et d'équité genre.

Il reste encore beaucoup à faire pour apporter des changements significatifs dans les relations sociales entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons. Ce travail doit être fait simultanément par les structures publiques, les collectivités territoriales, les OSC et les OSP. Par conséquent le programme Crédit Genre mérite d'être poursuivi non seulement pour accroître sa visibilité, mais également pour consolider ses acquis.

ANNEXES

Figure N°1 : Résultats globaux des tests de connaissance et de sensibilisation sur le genre de la coopération suisse et de ses partenaires

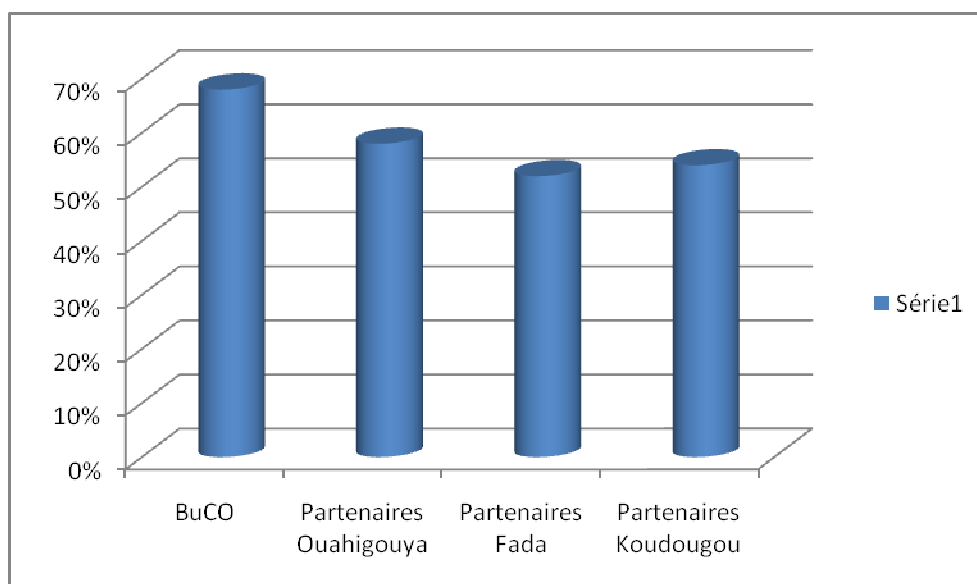


Figure N°2 : Répartition des scores du test de connaissance du personnel de la Coop. Suisse

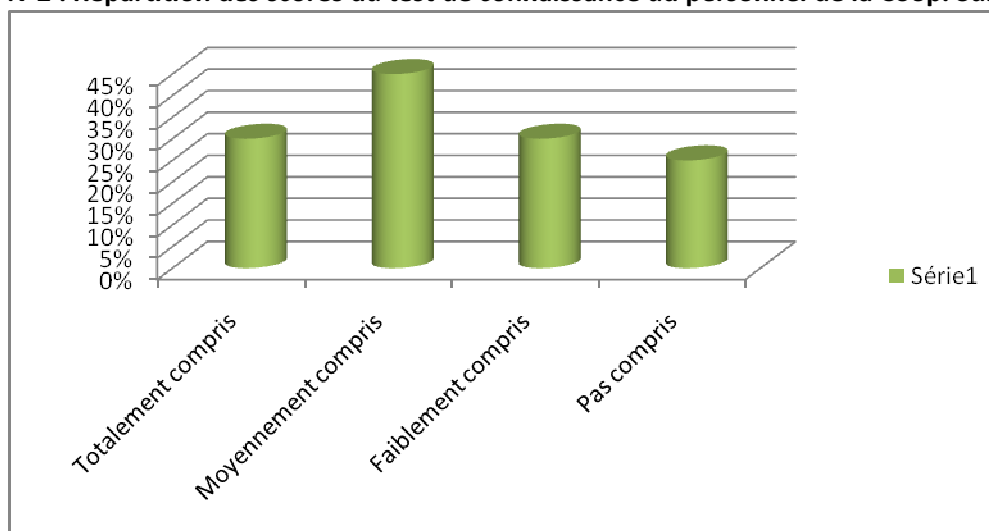


Figure N° 3 : Répartition des scores du test de connaissance des partenaires à Ouahigouya

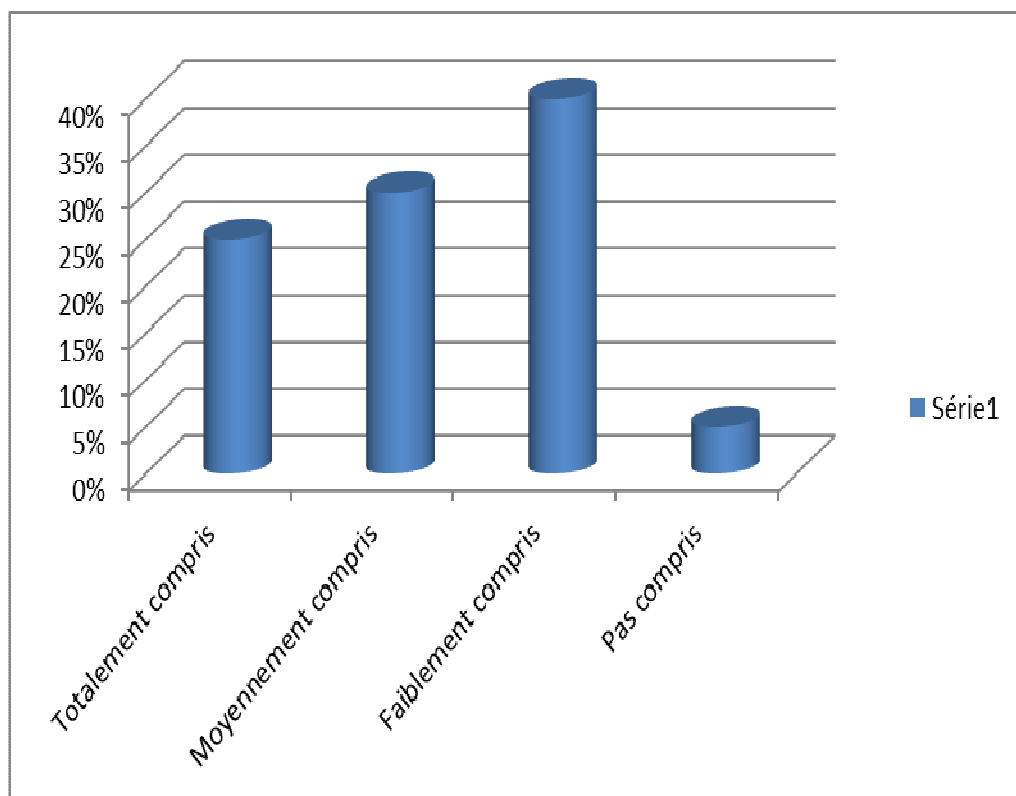


Figure N° 4 : Répartition des scores du test de connaissance des partenaires à FADA

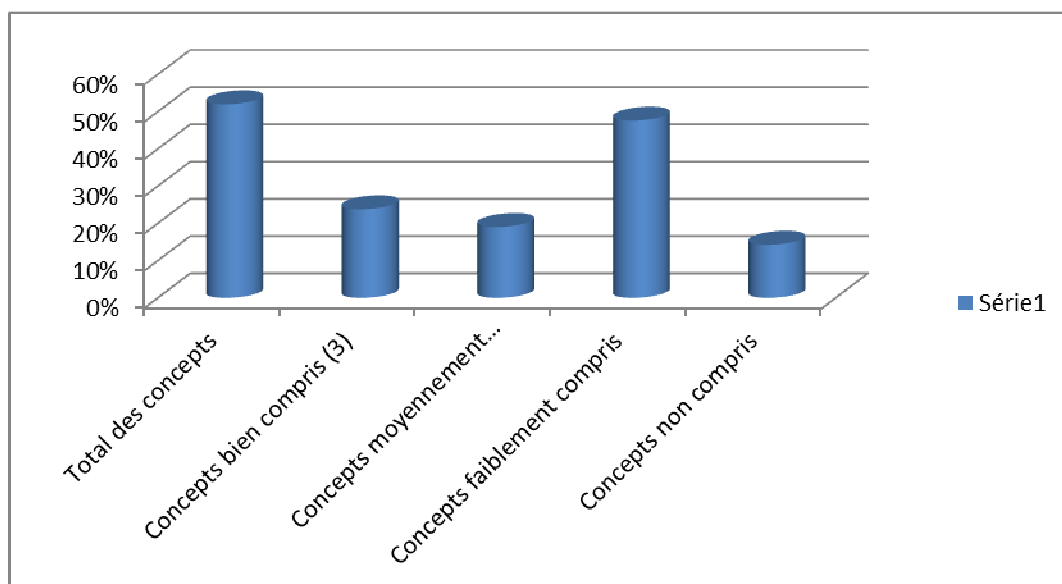
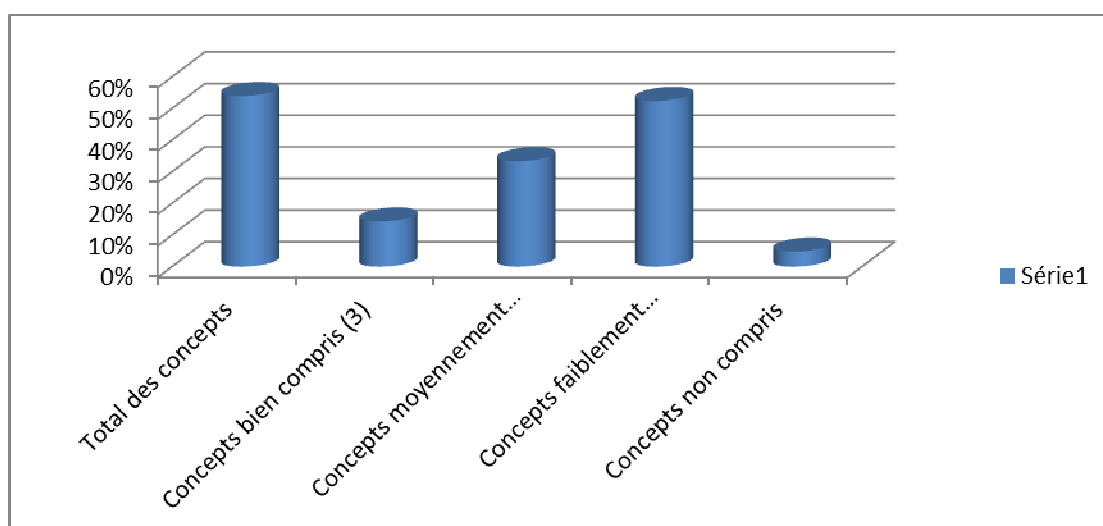
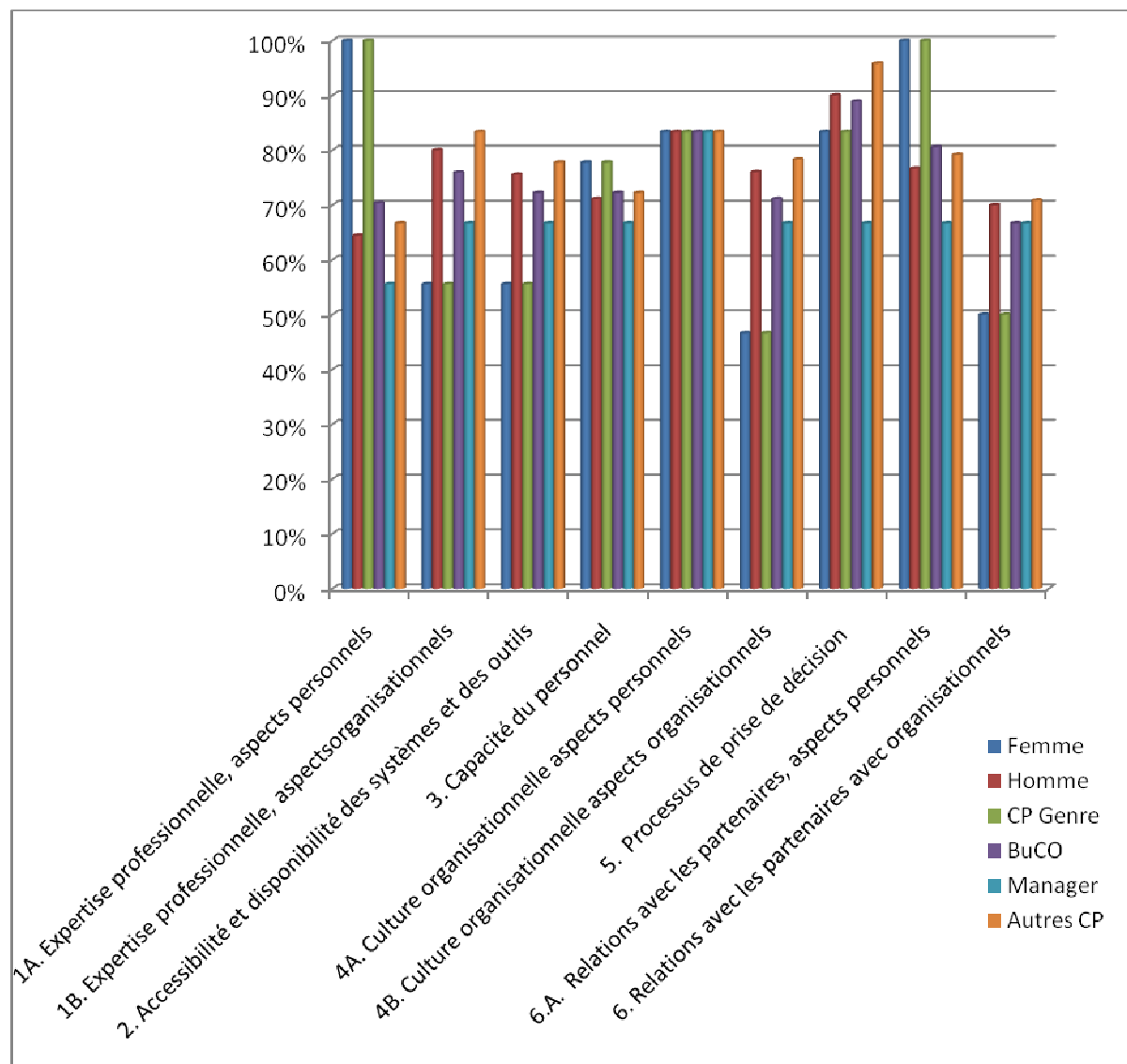


Figure N° 5 : Répartition des scores du test de connaissance des partenaires à Koudougou





1. Faire une relecture progressive des principaux documents et texte du Bureau de la Coopération Suisse (stratégie Pays, programmes thématiques, contrats de partenariats etc.) pour prendre en compte les préoccupations sur l'égalité entre les genres et aider les partenaires et bénéficiaires à en faire autant.

Cela revient à soutenir et accompagner la réalisation des analyses genre approfondies des programmes des partenaires à tous les niveaux (national, régional et local) et dans tous les secteurs prioritaires pour identifier les enjeux de genre, les défis à relever en vue de contribuer à la réduction des inégalités de genre. Pour l'axe N°1, une auto-évaluation genre des départements ministériels (prioritaires) s'avère utile pour permettre aux concernés d'évaluer la performance et les progrès sur la façon dont les questions liées à l'égalité des genres sont abordées dans leurs politiques, stratégies, programmes, structures et processus organisationnels internes. Cette autoévaluation doit être suivie d'élaboration de plan d'action stratégique pour mieux opérationnaliser le genre.

Pour l'axe N°3, il s'agira de faire une analyse genre selon les axes thématiques de la Coopération Suisse dans les régions de concentration et les localités d'intervention pour identifier les enjeux de genre, les défis auxquels la stratégie Pays doit s'attaquer en vue de contribuer à la réduction des inégalités de genre. A cet effet, la chargée de programme genre servira de personne ressource dans le soutien des programmes thématiques lors de la définition des priorités devant être prises en compte dans la mise en œuvre des programmes et ce, en étroite collaboration avec les partenaires de terrain.

Ces analyses doivent prendre en considération les variables relatives aux caractéristiques de l'égalité et d'équité notamment :

- l'accès des femmes, des hommes, des filles et des garçons aux informations, formations, éducation, ressources, équipements, revenus, bénéfices etc. en fonction des catégories sociales
- le contrôle des informations, formations, éducation, ressources, équipements, revenus etc. par les femmes, les hommes, les filles et les garçons etc. en fonction des catégories sociales
- l'image de soi des femmes, des hommes, des filles et des garçons
- l'autonomie physique des femmes, des hommes, des filles et des garçons
- la participation des femmes, des hommes, des filles et des garçons
- aux activités, aux rencontres, aux instances de décisions, la politique etc.
- la prise de décisions des femmes, des hommes, des filles et des garçons
- la division sexuelle du travail
- la confiance en soi (des femmes, des hommes, des filles et des garçons) etc.

Au niveau de l'axe 3, sur la base de résultats des analyses, faire une planification sensible au genre en définissant des objectifs, résultats et indicateurs sensibles au genre en fonction des priorités partagées

avec les partenaires et les bénéficiaires par axe thématique de la Coopération Suisse afin de les suivre dans la stratégie Pays.

En outre, il s'agira de faire de la prise en compte du genre une exigence à tous les niveaux. A cet effet, il y a lieu d'inclure le genre dans la description des tâches du personnel et le responsabiliser à tous les niveaux et aussi introduire une clause genre dans les contrats de partenariat avec les mandataires et les bénéficiaires. Enfin inclure les critères de performances genre dans les évaluations de ces derniers.

Concepts	Sujets clés ou définition
1. Sexe / Genre	Le sexe est une catégorie biologique et fixe. Le genre se réfère aux structures sociales changeables et à la socialisation des hommes et des femmes. Le genre reconnaît les différences entre femmes, entre hommes, et entre hommes et femmes sur la base d'influences de race, ethnie, groupe, classe, âge, caste etc
2. Approche IFD/GED	Femmes et développement (WID) : Les femmes doivent être intégrées au processus de développement, elles doivent avoir accès à l'éducation, la santé etc. WID vise le changement fonctionnel. Genre et Développement (GED): Les intérêts des femmes diffèrent des intérêts des hommes et même entre les femmes les intérêts diffèrent d'une femme à l'autre, en fonction de la catégorie sociale. GED propose de changer les relations genre inégales. GAD reconnaît les besoins pratiques et stratégiques, les relations des femmes avec les hommes et le rapport de ces relations aux institutions/ structures dans la société.
3. Consensus sur l'angle d'analyse genre au BF	« <i>Le genre doit être analysé sous l'angle des inégalités et des disparités entre hommes et femmes en examinant les différentes catégories sociales dans le but d'une plus grande justice sociale et d'un développement équitable</i> ». (PNG)
4. Egalité	Notion juridique (égalité des droits): d'opportunité, chances, élire et être élu Signifie que H/F, Filles/ garçons bénéficient du même statut au sein d'une société. Cela ne signifie pas qu'ils/elles sont les mêmes, mais plutôt que leurs similitudes et les différences sont reconnues et de valeur égale. Ont des besoins/priorités/contraintes différents Sont influencé(e)s par le développement de manières différentes.
5. Equité genre	L'équité fait appel à la notion de justice sociale dans l'appréciation de ce qui revient à chacun(e). Cela signifie accorder un traitement aux hommes et aux femmes, en accord avec leurs besoins respectifs/capacités. Elle permet de mettre chacun sur un pied d'égalité par rapport aux ressources et aux bénéfices.

6. Intérêts stratégiques genre/Besoins pratiques genre	Besoins pratiques sont ceux qui sont liés à l'amélioration des conditions de vie pour le bien être familiale. Ce sont les besoins quotidiens, immédiats (eau nourriture...); Ils s'intéressent aux rôles tels qu'ils sont dans le temps présent. Leur satisfaction peut améliorer les conditions de vie des femmes mais n'altèrent pas en général les rôles traditionnel Les besoins stratégiques recoupent les besoins liés à la situation sociale et économiques des F/H dans la communauté. Leur identification comme leur satisfaction ont pour objectif fondamental le changement du statut social caractérisé par la dépendance de l'un vis-à-vis de l'autre. Ils concernent le long terme et promeuvent la justice, l'égalité et l'équité entre les Hommes et les Femmes
7. Prise de décision	Possibilité de choisir ce que l'on veut faire, être, avoir au niveau individuel, du village, du service, du groupe, de la société, etc. C'est un élément clé dans la transformation des relations genre. Il est nécessaire de donner à chacun (e) l'occasion de s'exprimer et de ne pas être obligé (e) de se référer à la décision de quelques-un(e)s. Demande que chacun (e) soit renforcé (e) dans ses capacités, qu'il/elle ait des compétences qui lui permettent d'avoir confiance en lui /elle et de lutter pour participer en partenaire égal(e) à l'œuvre de développement
8. Participation à la prise de décision/type de participation	Prendre part ou influencer une décision L'analyse <i>GED</i> distingue quatre niveaux de participation : Les gens sont récipiendaires passifs de l'aide, des ressources matérielles ou des services sans exercer de contrôle sur la continuité de cette aide; Agissent de la manière prescrite par d'autres ; Sont consultées sur les problèmes et les besoins, bien que pas nécessairement sur les solutions, et celles-ci ne sont pas traduites concrètement dans le projet ou les services offerts ; Acquièrent le pouvoir de s'organiser pour répondre à leurs besoins, proposer des solutions pour résoudre leurs problèmes et être responsables des actions de développement.
9. Accès aux et contrôle des ressources et bénéfices	Avoir accès aux ressources et aux bénéfices renvoie à la possibilité pour les H/F de pouvoir les utiliser. Le contrôle signifie avoir la capacité de décider de l'utilisation, de l'affectation et de la jouissance des ressources et des revenus.
10. Violences basées sur le genre	Les violences basées sur le genre comprennent toutes les formes de violence ou d'abus basées sur les stéréotypes de genre. Elles mettent en jeu les rapports sociaux entre les femmes et les hommes. Le plus souvent, les violences basées sur le genre ciblent les femmes ou filles sur la base de leur sexe. Cependant il existe des cas de violence sur les hommes et les garçons
11. Autonomie physique	C'est le droit de décision sur son propre corps, le droit d'être protégé contre la violence et le droit de liberté de mouvement dans l'exécution des tâches.

12. Harcèlement sexuel	C'est un comportement indésirable à connotation sexuelle ou tout autre comportement fondé sur le genre qui affecte la dignité des femmes et des hommes au travail, à domicile y compris la conduite des supérieurs et des collègues
13. Institutionnalisation du genre (gender mainstreaming)	Renvoie à la reconnaissance du fait que les question du genre sont importantes pour l'efficacité du processus et de l'action de développement et sont des éléments constitutifs de la réalité sur laquelle l'on se propose d'agir en matière de développement. L'équité/égalité de genre est intégrée systématiquement au niveau: • organisationnel (politiques, stratégies, procédures, etc.), • programmatique (collecte, analyse, planification, mise en œuvre, suivi évaluation) • partenarial (choix, contrat, accord, convention, etc.)
14. Division sexuelle du travail	Répartition du travail au sein d'une communauté, d'un ménage, d'un service etc. en fonction du sexe. Outil (qui fait quoi, quand, où?) - Activités de production de biens et services - Activités de reproduction; - Activités sociocommunautaires / politiques
15. Discrimination / Discriminations/actions positives	Traitement différent et en défaveur d'un individu ou d'un groupe d'individus en raison de différences physiques, culturelles ou idéologiques. Ce sont des actions qui réduisent les déséquilibres /disparités entre les hommes et les femmes. Ces actions renforcent l'équité. Elles permettent de faire avancer les groupes défavorisés. Souvent ces actions sont mises en œuvre pour donner plus de chance aux femmes.
16. Discrimination fondée sur le genre	C'est un traitement inégal ou injuste des hommes et des garçons ou des femmes et des filles uniquement fondée sur leur genre plutôt que sur leurs compétences talents et capacités individuels,. Cela signifie que les femmes ou les hommes/ les filles ou les garçons, sont moins bien traités du fait de leur genre. Elle est souvent fondée sur les stéréotypes sexistes, et implique toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur le genre qui a un impact négatif sur l'égalité des chances et de traitement. L'exclusion sociale, l'impossibilité de participer à des processus de prise de décision, et un accès limité aux services et ressources sont des formes courantes de discrimination.

17. Types de pouvoir	On distingue différentes catégories de pouvoir : - Pouvoir sur : C'est gouverner, diriger, administrer, dominer. Ce pouvoir repose sur les rapports de domination/subordination : C'est un pouvoir qui s'exerce sur quelqu'un. - Pouvoir de : Avoir, savoir et savoir-faire. Il s'agit de la capacité d'accomplir des choses, résoudre un problème, comprendre le fonctionnement d'une chose ; acquérir de nouvelles compétences. - Pouvoir avec : C'est la capacité de s'unir ou d'être en groupe. Collectivement, les gens se sentent forts. Ils/elles ont le pouvoir lorsqu'ils/elles s'organisent et s'unissent dans la poursuite d'un but commun ou lorsqu'ils/elles partagent la même vision. - Pouvoir interne : C'est savoir être, c'est vouloir. La force spirituelle, le caractère individuel, l'acceptation de soi et le respect des autres.
18. Données désagrégées selon le genre	Ce sont des données différenciées/ventilées par sexe. La différenciation se fait au niveau de la collecte, de l'analyse, de la planification du suivi et de l'évaluation pour les hommes et les femmes.
19. Analyse et planification genre	Méthode qui vise à faire ressortir les questions clés qui contribuent aux inégalités/ inéquités/disparités existantes entre hommes et femmes et comment elles s'expriment dans les relations personnelles et sociales. Planification tient compte des inégalités/inéquités et disparités observées en vue de changement pour plus d'équité dans le développement
20. Empowerment / Pouvoirisation/habilitation	C'est le processus par lequel les femmes ou les hommes prennent conscience de la situation d'assujettissement dans laquelle elles/ils vivent, identifient et exécutent des actions pour mettre un terme à cette situation. Ces actions peuvent varier du renforcement du respect de soi et de l'image de soi à des actions pour faire accroître la représentation parlementaire des femmes.
21. Budgétisation selon le genre	La BSG est le processus par lequel, les budgets gouvernementaux mais aussi par extension ceux d'autres organisations et institutions sont élaborés en prenant une perspective genre afin de s'assurer que les engagements politiques pour le genre sont reflétés dans les documents budgétaires. Il ne s'agit pas de créer des budgets séparés pour les hommes et pour les femmes. Un budget élaboré suivant l'approche BSG, doit refléter l'équité et l'égalité. Il doit découler d'une planification sensible au genre. Son objectif est de redéfinir les priorités et d'allouer les ressources répondant aux besoins des femmes et des hommes.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le gouvernement burkinabé a adopté en 2010 le premier plan d'actions 2011-2013 de la Politique nationale genre (PNG) pour offrir aux femmes les mêmes chances d'accès que les hommes à l'emploi, à l'éducation, à la santé et aux postes de décisions. En effet, au Burkina Faso, dans tous les domaines de la vie, des écarts flagrants sont observés toujours en défaveur des femmes.

Ainsi, sur le plan social, 83,8% des filles contre 87,6 de garçons sont scolarisés en 2010. 81,3% des femmes sont sans instruction contre 72,4% pour les hommes. Le taux de prévalence du VIH-Sida est variable selon le sexe et la classe d'âge mais on retient que le taux de prévalence global en 2010 est 1% dont 1,2 pour les femmes et 0,8 pour les hommes.

Sur le plan économique, très peu de femmes ont un emploi rémunéré. Dans le secteur agricole qui occupe 90% des femmes, elles sont totalement dépendantes des hommes et avec un droit d'accès et de contrôle limité à la propriété foncière.

Au niveau politique, la situation n'évolue guère car les résultats des élections de décembre 2012 font ressortir une baisse du nombre de conseillères au niveau des municipalités de 35 % environ à 21,03 %. 18,11% des femmes sont députés. Ce résultat est d'autant plus significatif qu'une loi sur les quotas a été votée en 2009.

Depuis l'adoption de la PNG en 2009, un plan d'action opérationnel a été élaboré et est mis en œuvre à travers des programmes annuels. Ainsi un programme d'appui à l'accélération de la mise en œuvre de la PNG a été exécuté entre 2010 et 2011 permettant de mettre en place les organes du dispositif opérationnel de la politique. Entre 2011-2012 un programme de renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre de la PNG a été mis en œuvre et enfin le programme d'activités de 2013-2014 a été adopté.

Parallèlement, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement (SCADD) a fait de la prise en compte du genre un axe transversal et un Cadre Sectoriel de Dialogue (CSD) a été créée pour suivre l'atteinte des résultats objectifs. La position du Ministère de la Promotion de la Femme s'est améliorée avec l'accroissement du budget de l'état et le changement de sa dénomination qui devient désormais Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre (MPFG) pour lui permettre d'assurer l'institutionnalisation et l'application de la transversalité dans les autres secteurs.

Au niveau des organisations de la société civile, le Fonds Commun Genre (FCG), une initiative des partenaires technique et financiers (PTF) créée de puis 2005, a permis de financer des actions de promotion du genre et contribuer à la réduction des inégalités de genre par le renforcement des capacités des acteurs, la lutte contre les violences faites aux femmes, l'accroissement de la participation des femmes etc.

C'est dans ce contexte que la Suisse, à travers tous ces programmes au Burkina Faso, développe des actions pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes.

Tous les projets et programmes soutenus par la DDC au Burkina Faso – soit un portefeuille de 20 millions de CHF par an, initient et soutiennent des actions pour réduire les écarts entre les hommes et les femmes. Les femmes accèdent peu à peu à des espaces jusque-là réservés exclusivement aux hommes.

Ainsi, des changements sont perceptibles au niveau des ménages, des communautés et des modalités d'appui des donateurs.

Toutefois, l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Malgré les efforts consentis par le gouvernement, les associations, les donateurs, des contraintes subsistent pour l'atteinte d'une véritable égalité entre les sexes. Celles-ci relèvent autant du contexte socio-économique que du poids des traditions.

- **Persistence des pratiques traditionnelles discriminantes**

- **Faible application des textes en faveur de l'égalité**
- **Violences à l'égard des femmes, etc.**

Au niveau de la coopération suisse, depuis 2003, une stratégie pour contribuer à la réduction des inégalités hommes femmes est mise en œuvre. Elle vise la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, à son intégration dans les programmes et politiques de développement afin d'amener les hommes et les femmes du Burkina Faso à participer activement et consciemment à la transformation de leur société en vue d'un développement équitable et durable.

Le crédit genre qui doit être évalué est une contribution de la coopération suisse au processus de changement poursuivi par la PNG.

Ce programme s'articule sur trois axes :

1. Il s'agit de soutenir le premier plan triennal d'action de la PNG à travers un financement concerté des PTF. En soutenant le MPF chargé de la mise en œuvre de la PNG, le but est de créer les conditions d'une meilleure coordination des appuis en vue d'assurer l'efficacité des actions au plan national, en faveur de l'égalité entre les sexes.
2. Il s'agit de poursuivre la contribution de la Suisse au renforcement du fonds commun genre (FCG) afin que les actions soutenues par les PTF au profit de la société civile contribuent de manière décisive à faire évoluer la condition des femmes notamment dans leurs accès à la propriété foncière, aux espaces d'influence et de décision et dans l'accès à l'éducation et à la formation.
3. Il s'agit enfin de consolider des acquis en matière de genre dans les programmes suisses. Cela passe par un renforcement des ressources et des compétences et par la capitalisation et le partage des savoirs faire (bonnes pratiques) à l'intérieur des programmes de la DDC. La mise en place d'un dispositif adapté devrait favoriser les synergies et les complémentarités entre les programmes.

2. Les objectifs de l'évaluation

2.1 Analyser et apprécier dans quelle mesure les objectifs et résultats attendus des différents axes du programme genre ont-ils été atteints auprès des parties prenantes.

- Apprécier dans quelle mesure les programmes soutenus par le Bureau de Coopération Suisse ont influencé les rapports de genre dans les zones d'interventions.
- Apprécier l'efficacité de l'intégration du genre dans les programmes et actions spécifiques pour les différentes parties prenantes
- Comment les interventions soutenues par le Bureau de Coopération Suisse valorisent-elles les inputs des femmes et contribuent à la réduction des inégalités hommes femmes ?
- Vérifier si les interventions de Bureau de coopération Suisse n'ont pas provoqué des effets négatifs sur la position de la femme de manière absolue (détériorant la position de la femme) et de manière relative (en améliorant la position de l'homme sans améliorer celle de la femme).
- Vérifier si les programmes et actions de la Coopération suisse ont pu contribuer à réunir les conditions nécessaires pour que les femmes puissent dialoguer et mettre en commun leurs problèmes et besoins (empowerment)
- Vérifier la qualité de la participation des femmes aux divers stades des programmes.

2.2 Mettre en exergue les enseignements tirés dans la mise œuvre au niveau des parties prenantes

Au niveau des partenariats développés avec le MPF et le FCG, l'évaluation doit permettre d'apprécier les résultats atteints dans la mise en œuvre des actions de la PNG et du plan d'action du FCG au cours de la période. Il doit aussi apprécier la contribution suisse aux mécanismes communs et au dialogue politique.

2.3 Proposer des pistes d'actions qui permettent de consolider les résultats acquis et de renforcer la contribution de la coopération suisse à l'atteinte des objectifs de la SCADD en matière d'égalité entre hommes et femmes.

3. Résultats attendus :

- Un bilan de la mise en œuvre du programme genre avec les résultats atteints, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés est réalisé. La contribution de la DDC à la promotion d'une culture d'égalité hommes femmes au Burkina est établie.
- Des pistes d'actions pour consolider les acquis et renforcer la contribution suisse à l'atteinte des objectifs de la PNG/SCADD sont proposées.

4. Méthodologie

Les évaluateurs devront nous proposer une méthodologie de travail ; ils doivent entre autres :

- insister sur la manière d'aborder les problèmes de l'égalité et comment l'approche permet de contribuer aux objectifs de réduction des inégalités mais également aux objectifs de développement visés par les programmes.
- être attentifs aux processus et aux pratiques institutionnelles et leurs évolutions tout comme aux résultats.
- prendre en compte les différents partenaires (organisations socioprofessionnelles, collectivités territoriales, Ministères et institutions étatiques, autres PTF, etc.) et les différents niveaux d'interventions (local, régional, national) de la Coopération suisse.

5. Expertise requise :

L'évaluation sera réalisée par une équipe mixte (homme/femme) de deux consultants ayant de solides connaissances en genre, en évaluation et monitoring de programmes. Des connaissances et expériences concernant la problématique genre dans la sous-région Afrique de l'Ouest et au Burkina Faso seront des atouts.

Les consultants doivent avoir au moins un diplôme universitaire de niveau bac plus 4 dans le domaine des sciences sociales, humaines, et autres disciplines pertinentes.

Des expériences et compétences en évaluation et suivi monitoring des programmes sont nécessaires.

6. Mandat des consultants

Les consultants auront pour tâches de:

- soumettre une offre technique et une offre financière pour l'évaluation
- collecter et analyser les données
- présenter les résultats lors d'un atelier de restitution aux parties prenantes.
- rédiger le rapport provisoire sur la base des amendements issus de l'atelier de validation
- finaliser le rapport après avoir reçu les observations de la Coopération Suisse

7. Durée de l'évaluation

La présente évaluation sera réalisée en 20 jours y compris les missions terrain auprès des partenaires en province.

Période souhaitée: à partir du 15 Octobre 2013.

En plus de la revue documentaire classique, des entretiens et des rencontres avec les parties prenantes sont prévues selon le chronogramme indicatif suivant :

Activités	Durée	Observations
-----------	-------	--------------

Revue documentaire	2	
Réunion de cadrage avec la coopération suisse	0,5	
Rencontre des partenaires à Ouagadougou	4	
Visites sur le terrain	8	
Restitution	0,5	
Rapport provisoire	3	
Rapport final	2	
Total	20	

NB : les délais de routes seront pris en compte en fonction de la situation réelle.

8. Rapports

- Un rapport provisoire doit être soumis au Bureau de Coopération Suisse au plus tard une semaine après l'atelier de restitution (date à définir).
- Un rapport final qui prendra en compte les observations de la restitution en trois exemplaires papiers, accompagnés d'une version électronique. Le rapport final est attendu au plus tard dix jours après la réception des observations (date à définir).

9. Dépôt des offres techniques et financières

Les personnes compétentes et intéressées à élaborer cette évaluation externe et disponibles entre mi-octobre et mi-novembre 2013 doivent constituer un dossier en français contenant les informations suivantes :

- Compréhension et intérêt pour l'évaluation (2 pages maximum)
- Proposition de méthodologie (3 pages maximum)
- Principales expériences en lien avec le présent mandant (1 page maximum)
- Curriculum vitae (2 pages maximum par personne)
- Offre financière

L'offre technique et financière doit être déposée directement au Bureau de la Coopération Suisse à l'attention de Mme KOANDA Habibou en mettant comme objet : Candidature évaluation Programme Genre au plus tard le 31.08.2013. Elle peut être envoyé aussi par email : nathalie.nikiema@sdsc.net jusqu'au 31.08.2013.

Localité	Structure	Personnes rencontrées	Fonction
OUAGADOUGOU	Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre	MILLOGO/SORGO Marie Claire	Secrétaire permanente
		KABORE K. Alexis	Responsable suivi évaluation
		ZONGO Edwige Koudougou	Experte genre
		TANKOANO/OUEDRAOGO Sandrine	Responsable Communication et Relation publique
		OUEDRAOGO Donald	Directeur de l'Administration et des Finances
	Cellules genre des Ministères	NAO Bindigou Omar	Ministère des ressources animales
		DEMBELE/KABORE Bibiane	Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports
		OUEDRAOGO T. Victor	Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
		OUEDRAOGO Rasmata	Ministère des Enseignements secondaire et supérieur
		ZIBA Y. Aubin	Ministère de l'Economie et des Finances
	BUCO	BAGUE Christine	Administratrice
		BANCE Alexis	Chargé de programme Macroéconomie
		ROUAMBA Pascal	Chargé de programme Développement rural
		KOANDA Habibou	Chargé de programme Genre
		ZONGO Fidèle	Chargé de programme Education
	Union Européenne	Marie Noelle Grell	Chargé de programme
	Solidar Suisse	ZAONGO R. Dieudonné	Chef division formation professionnelle et développement rural
		BERE/LOMPO Célestine	Chargé de programme
	STN/ SCADD	SOME S. Abel	Secrétaire exécutif
		OUEDRAOGO Josiane	Chef département population environnement et genre
		BILA/SOMDA Raïssa	Chargé d'études
	CAGECT	BARRO David	Coordonnateur
		BATIONON Y. Dieudonné	

		TASSEMBEDO Yolande	
	HELVETAS	GADIAGA Saleymata	Assistante société civile- éducation
		YONI/COMPAORE Bernadine	Directrice de l'administration et des finances
	REN-LAC	NANA/TARNAGDA Zates	Membre
		SINON Harouna	Gestionnaire
		SOMDA Calixte	Chargé des enquêtes
		KERE G. Bruno	Chargé de plaidoyer
	CBDF	SIRIMA Mariam	Chargé de programme
	ADEP	KONSIAMBO R. Fidèle	Chargé de projet
	FONAENF	TIENDREBEOGO Alice	Directrice générale
		BALIMA Emilienne	Directrice générale adjointe
	UNFPA	OUEDRAOGO Edith	Chargé de programme genre et droits humains
	FAO	ALAMBEGJI Abbaissa	Chargé des opérations agricoles d'urgence et de réhabilitation
	APENF	ZABSONRE Sanata	Chargé de programme
		OUEDRAOGO Eléonore	Secrétaire générale
	FENABF	KUELA Léonard	Secrétaire permanent
		DIOP Moda Mamadou	Secrétaire général
		SIGUE Fatoumata	Gestionnaire Comptable
		KABORE Micheline	Assistante technique
	DIAKONIA	ZOURE Christophe	Chargé de programme
		NABA Yempabo	Chargé de suivi
	Ambassade du Canada	Mme Félicité SAWADOGO	Conseillère en Développement social et Education
	Coopération Autrichienne	Mme SAWADOGO Rachel	Chargé de l'artisanat, Micro et petites entreprises
KOUDOUGOU	Groupement Palingwende	OUIYA K. Alexandre	Chef Unité agricole
		KABORE Alassane	Chargé de l'information
		OUILY Alizèta	Secrétaire générale
		TIENDREBEOGO Boureima	Membre
		KABRE Rasmata	Membre
		KABORE Salimata	Membre
		NIKIEMA Awa	Membre
	Mairie	KAGAMBEGA Gaston	1 ^{er} adjoint au Maire
		OUEGRAOGO Paul	Secrétaire général
		DIAKITE Dramane	DRH
		KIEMDE Djeneba	2 ^{em} adjointe au Maire
	Groupement Garga	BIRBA Noemie	Présidente
		YAMEOGO Clarisse	Secrétaire
		KIENO Habibou	Membre
		YAMEOGO Marie	Membre
		KOALA Brigitte	Membre
		BONKOUNGOU Germaine	Membre
		ZONGO Bibata	Membre

		ZONGO Christine	Membre
		YAMEOGO Claire	Membre
		KABRE Pauline	Membre
	DRPFG centre ouest	OUEDRAOGO/KABORE Martine	Conseillère féminine chargée de l'intérim de la Direction régionale
OUAHIGOUYA	AFEDEB	OUEDRAOGO/NIKIEMA Bibata	Présidente
		OUEDRAOGO Kadiza	Animatrice
	Association DEWRAL	BOLY/DIALLO Fatimata	Présidente
	Association Som Tigdou	OUEDRAOGO Mariam	Trésorière
		OUEDRAOGO Fati	Présidente
	Radio Wend Panga	OUEDRAOGO Zakaria	Technicien
	FNGN	GANOU Béatrice	Animatrice
	AFBO	Cissé Fatoumata	Animatrice
	ASS	OUEDRAOGO Alimata	Présidente
	AVM	OUEDRAOGO Alizèta	Présidente
	DRPF Nord	OUEDRAOGO /OUEDRAOGO Alizèta	Directrice Régionale
	Radio NDAMO	OUEDRAOGO B. Joel	Animateur
	Association Emergence	SANGA Mady	Président
	Coordination régionale des femmes	OUEDRAOGO Hadiatou	Secrétaire générale
Fada N'Gourma	Association Junli	THIOMBIANO Drissa	
		THIOMBIANO Yempabou	Président
		THIOMBIANO Moali	Membre
		THIOMBIANO Tapoa	Membre
		THIOMBIANO Yentéma	Membre
		THIOMBIANO Ounténi	Membre
		THIOMBIANO Nestor	Membre
		THIOMBIANO André	Membre
		LANKOANDE Kourita	Trésorière
		LANKOANDE Odile	
		NASSOURI Pascal	Conseiller municipal
		NASSOURI Tandamba	Membre
		NASSOURI Mininkouba	Membre
		NASSOURI Pascal	Membre
		NASSOURI Natandia	Membre
		DIALLO Moumini	Membre
		DIALLO Hama	Membre
		KOUDOUGOU Abel	Membre
		OUANGO Djingri	Membre
		BARRY Adjima	Membre
		COMPAORE Appoline	Superviseur Helvetas

N°	Noms et Prénoms	Localité	Contacts
K O U D O U G O U			
1	YAMEOGO Noëlie	Godin/Koudougou	78935034
2	TIENDREBEOGO Gilbert	Koudougou	70260815
3	ZAMPALIGRE Hassane	Koudougou	70529177
4	OUEDRAOGO Abdou	Koudougou	70681035
5	TIENDREBEOGO François	Koudougou	78350664
6	OUEDRAOGO L. Barthélémy	Koudougou	70080664
7	KONKOBO B. Paul	Koudougou	71256813
8	OUEDRAOGO/GANSONRE Eugénie	Koudougou	70276991
9	OUEDRAOGO Abdramane	Koudougou	78342199
10	KABORE T. Olivier	Koudougou	70126066
11	NITIEMA Philippe S.	Koudougou	70326234
12	YAMEOGO Maximin	Koudougou	70282503
13	KABORE/BONKOUNGOU Amélie	Koudougou	70317642
14	NDO Eric Thimothée	Koudougou	70737821
15	OUEDRAOGO Ténin	Koudougou	70974712
16	ILLA Obissa Luc	Koudougou	78038775
17	KABORE François	Koudougou	70320955
18	SEOGO Vincent	Koudougou	70749719
19	DEME Rassoumane	Koudougou	73868624
20	KIEMDE Djénéba	Koudougou	70115565
21	KABORE Bouraima	Consultant	70284197
22	ASARE Kokou	Consultante	62697313
O U A H I G O U Y A			
23	BOLY/DIALLO Fatimata	Ouahigouya	70260239
24	SAWADOGO Azata	Ouahigouya	70121773
25	OUEDRAOGO/NIKIEMA Bibata	Ouahigouya	70286379
26	TINTO Saidou	Ouahigouya	70225743
27	BELEM Binta	Ouahigouya	70016495
28	DIALLO Djadjè	Ouahigouya	70043178
29	OUEDRAOGO N. Michel	Ouahigouya	78420611
30	NAMONO Auguste	Ouahigouya	70950255
31	SAWADOGO Mariétou	Ouahigouya	70294631
32	OUEDRAOGO Azèta	Ouahigouya	70274348
33	OUEDRAOGO Ismael	Ouahigouya	70232842
34	KABORE Edmond	Ouahigouya	78826871
35	SAWADOGO Victor	Ouahigouya	70152905
36	OUEDRAOGO Moussa	Ouahigouya	70283001
37	OUEDRAOGO Rasmata	Ouahigouya	
38	ZALLE Amadou	Ouahigouya	70190098
39	KABORE Bouraima	Consultant	70284197
40	ASARE Kokou	Consultante	62697313
F A D A N' G O U R M A			
41	OUBA Fimba	Fada N'Gourma	70302571
42	TIOMBIANO/TRAORE Awa	Fada N'Gourma	70701489

43	MAIGA A. Kolada	Fada N’Gourma	70320897
44	TRAORE Abdoul Karimou	Fada N’Gourma	70718202
45	LANKOANDA Salamatou	Fada N’Gourma	70610140
46	TANKOANO Paloupouguini	Fada N’Gourma	71721962
47	DIABRI Hubert	Fada N’Gourma	70241064
48	NATAMA Diassibo	Fada N’Gourma	70046489
49	TRAORE Nouou	Fada N’Gourma	70257196
50	LOMPO Casimir	Fada N’Gourma	78810225
51	SANOGO Mahamoudou	Fada N’Gourma	70146763
52	NAKOIRI Hadiara	Fada N’Gourma	70640319
53	LOMPO Chantal	Fada N’Gourma	70289500
54	BALIMA Raoul	Fada N’Gourma	70348385
55	KABORE Bouraima	Consultant	70284197
56	ASARE Kokou	Consultante	62697313

15/10/13		
Horaire	Activités	Localité
8h-13h	Analyse documentaire et préparation des questionnaires d'entretien	Ouagadougou
13h - 14h	Entretien avec la Chargée des finances de la Coopération suisse	Ouagadougou
15h-16h	Réunion de cadrage avec la coopération suisse	Ouagadougou
16h-17h	Entretien avec Mme KOANDA Habibou	Ouagadougou
16/10/13		
8h30-9h30	Entretien avec la SP CONAP	Ouagadougou
9h30-11h	Entretien avec les membres des cellules genre	Ouagadougou
11h-12h	Entretien avec l'Union Européenne	Ouagadougou
13h-14h	Entretien avec l'administratrice du bureau de la Coopération suisse	Ouagadougou
15h-16h	Entretien avec SOLIDAR suisse	Ouagadougou
16h-17h	Entretien avec le STN / SCADD	Ouagadougou
17h-18h	Entretien avec la CAGECT	Ouagadougou
17 /10/13		
8h30-9h30	Entretien avec HELVETAS	Ouagadougou
9h30-10h30	Entretien avec REN-LAC	Ouagadougou
11h-12h	Entretien avec Coalition Burkinabè pour les Droits de la Femme (CBDF)	Ouagadougou
12h-13h	Entretien avec ADEP : Association d'Appui et d'Eveil des jeunes filles	Ouagadougou
13h30-14h30	Entretien avec le Chargé de Programme Macro économie de la Coopération suisse	Ouagadougou
15h-16h	Entretien avec FONAENF	Ouagadougou
17h-18h	Entretien avec l'UNFPA	Ouagadougou
18/10/13		
8h30-9h30	Entretien avec la FAO	Ouagadougou
9h30-10h30	Entretien avec chargés de programmes Education et Développement rural	Ouagadougou
11h-12h	Entretien avec APENF	Ouagadougou
12h-13h	Entretien avec Laboratoire Citoyenneté	Ouagadougou
13h-14h	Entretien avec l'Administratrice du BuCo	
15h-16h	Entretien avec FENABF	Ouagadougou
19/10/13		
9h30-10h30	Entretien avec DIAKONIA	Ouagadougou
11h-12h	Entretien avec Mme KOANDA Habibou	Ouagadougou
12h-14h	Pause déjeuner	Ouagadougou
14h-18h	Analyse documentaire	Ouagadougou

20 /10/13		
Repos		
21/10/13		
	Poa	Koudougou
8h30-9h30	Entretien avec le groupement Palinguendé	Poa
10h-11h30	Entretien avec la Mairie de Koudougou	
11h30-12h30	Entretien avec la Direction régionale de la Promotion de la Femme	Koudougou
13h30-14h	Entretien avec le groupement Garga	Koudougou
14h30-15h30	Entretien avec l'association Teel koamba	Koudougou
10. Nuit à Koudougou		
22/10/13		
8h-14h	Atelier avec partenaires de mise en œuvre	Koudougou
14h-15h	Déjeuner	Koudougou
14h-15h	Voyage sur Ouahigouya	
Nuit à Ouahigouya		
23/10/13		
8h-15h	Atelier avec partenaires de mise en œuvre	Ouahigouya
15h-16h	Déjeuner	Ouahigouya
Nuit à Ouahigouya		
24/10/11		
8h-11h	Entretien avec l'AFEDEB et le groupe de plaidoyer des femmes	Ouahigouya
11h-12h	Entretien avec la Directrice Régionale de la Promotion de la Femme et du Genre (DRPFG)	Ouahigouya
11h -12h	Entretien avec l'association DEWRAL	Ouahigouya
12h -14h	Déjeuner et la laiterie Kessene	Ouahigouya
14h -18h	Voyage sur Fada N'Gourma	
Nuit à Fada		
25/10/13		
8h-14h	Atelier avec partenaires de mise en œuvre	Fada N'Gourma
14h-15h	Déjeuner	Fada N'Gourma
Nuit à Fada		
26/10/13		

08h-14h00	Entretien avec l'association Junli (Helvetas)	Boungou / Fada
14h -15h	Entretien avec le Comité de gestion de gestion du marché à bétail	Fada N'Gourma
15h -18h	Retour à Ouaga	Ouagadougou
27/10/13 Repos		
28/10/13 Analyse documentaire/Dépouillement à Ouagadougou		
29/10/13	Analyse documentaire/Dépouillement	Ouagadougou
11. 30/10/13		
12. Entretiens complémentaires à Ouagadougou		
13. 31/10/13		
08h00- 10h30	Atelier avec le BuCO	Ouagadougou
15h00-16h00	Entretien avec coopération canadienne	Ouagadougou
16h00-17h00	Entretien avec coopération autrichienne	Ouagadougou
01/11/13 Synthèse des résultats à Ouagadougou		
02/11/11 Synthèse des résultats et préparation du débriefing à Ouagadougou		
03/11/13 Repos		
04/10/13		
Matinée	Préparation du débriefing	Ouagadougou
15h00-17h00	Débriefing	Ouagadougou
06/10/13 Départ sur Lomé		
11/11/13	Envoi du rapport provisoire	
18/11/13	Réception des amendements de la Coop Suisse	
26/11/13	Envoi du rapport définitif	

- **Bureau de coopération suisse au Burkina Faso** : budget détaillé, promotion de l'égalité entre hommes et femmes, phase 3 ;
- **Bureau de coopération suisse au Burkina Faso** : Cadre logique : Promotion de l'égalité entre hommes et femmes, phase 3 ;
- **Bureau de coopération suisse au Burkina Faso** : dispositif de suivi évaluation participatif des effets/impacts genre, avril 2011 ;
- **Bureau de coopération suisse au Burkina Faso** : étude prospective de l'appui de la Suisse à la décentralisation au Burkina Faso, sans date ;
- **Bureau de coopération suisse au Burkina Faso** : programme d'appui au pilotage et au suivi évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale genre au Burkina Faso, juin 2013 ;
- **Bureau de coopération suisse au Burkina Faso** : rapport annuel 2012 avec planification 2013 ;
- **Bureau de coopération suisse au Burkina Faso** : rapport d'étude et de formulation de plans d'actions au profit des femmes en élevage dans les zones de Ouahigouya et de Markoye, mai 2013 ;
- **Bureau de coopération suisse au Burkina Faso** : recueil de récits pour la capitalisation des effets des actions du bureau de la coopération suisse au Burkina Faso, rapport définitif, juillet 2009 ;
- **Bureau de coopération suisse au Burkina Faso** : suivi monitoring du Genre dans les programmes et auprès des partenaires du bureau de coopération suisse ;
- **Bureau de la Coopération suisse au Burkina Faso** : Contrat entre BuCo et la Conseil Régional de l'Est du 1er Juillet 2011 au 31 12/11 dans cadre Programme AGCT, 2011
- **Bureau de la Coopération suisse au Burkina Faso** : Contrat entre BuCo et GEDES (Général des Services) dans le cadre de l'accompagnement de 12 communes partenaires du Programme AGCT, 2012
- **Bureau de la Coopération suisse au Burkina Faso** : Contrat entre BuCo et Contrat entre BuCo et le Fonds pour l'Alphabétisation et l'Eduction non formelle (FONAENF) dans le cadre Programme de la relève pour le « plan stratégique du FONAENF 2010-2016, 2012
- **Bureau de la Coopération suisse au Burkina Faso** : Contrat entre BuCo et la Commune de Ouahigouya pour la période de Juillet 2011 au 31 12/11 dans le cadre du Programme AGCT, 2011
- **Cellule d'Appui à la Gestion des Collectivités Territoriales** : rapport de suivi des effets du volet 2 des actions 2011 du programme AGCT, février 2013 ;
- **Cellule d'Appui à la Gestion des Collectivités Territoriales**, cahier du participant de la formation en genre des partenaires du programme AGCT, juillet 2012 ;
- **Coalition nationale contre les violences faites aux femmes et aux filles** : les religieux et coutumiers du Burkina Faso pour l'éradication des violences faites aux femmes et aux filles, guide à l'intention des leaders d'opinion ;

- **Commission de l'Union Africaine/Direction des Femmes, Genre et Développement** : La Feuille de Route pour la Décennie de la Femme Africaine 2010 -2020, 2009
- **Diakonia** : la masculinité au Burkina Faso, sans date ;
- **Direction du développement et de la coopération (DDC)** : stratégie de coopération suisse au Burkina Faso 2013 – 2016 ;
- **Direction du développement et de la coopération (DDC)** : stratégie de coopération avec le Burkina Faso 2007 – 2012 ;
- **Fonds commun genre** : cadre des résultats 2012 ;
- **Fonds commun genre** : rapport d'exécution de juillet à décembre 2012 ;
- **Gender & Development Training Centre** : Manuel de l'auto-évaluation genre (révision de 2003 par Annette Evertzen), 2001 ;
- **Institut de Management Conseils et Formation** : rapport d'évaluation du Fonds Commun Genre, juin 2011 ;
- **Institut National de la Statistique et de la Démographie** : Femmes et Hommes au Burkina Faso, des faits et des chiffres 2012 ;
- **Institut National de la Statistique et de la Démographie** : Femmes et Hommes au Burkina, 2012
- **Lemin Groupe** : module de formation en genre des partenaires du programme AGCT, cahier du participant, juillet 2012 ;
- **Marche mondiale des femmes** : Contribution de la MMF/ANBF à l'élaboration du rapport alternatif sur la mise en œuvre de la CEDEF au Burkina Faso durant la période 2007 – 2010, octobre 2012 ;
- **Ministère de l'Economie et des Finances** : matrice de performances de la SCADD, 2011-2013, 2012-2015, 2014-2016.
- **Ministère de l'Economie et des Finances** : rapport pays de suivi des objectifs du millénaire pour le développement, édition 2012 ;
- **Ministère de l'Economie et des Finances** : stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) 2011-2015 Burkina Faso, 2011 ;
- **Ministère de la promotion de la femme et du genre** : Rapport de performance 2012 dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la stratégie de croissance accélérée de développement durable (SCADD)
- **Ministère de la Promotion de la Femme** : annuaire statistique 2010 ;
- **Ministère de la Promotion de la Femme** : diagnostic des inégalités liées au genre du Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique, septembre 2012 ;
- **Ministère de la Promotion de la Femme** : diagnostic lié au genre des Ministères en charge de l'Education nationale, de la Jeunesse, de l'Action sociale, de l'Agriculture et de la Défense nationale ;
- **Ministère de la Promotion de la Femme** : évaluation des cellules genre ministérielles et institutionnelles, rapport provisoire, juillet 2012 ;

- **Ministère de la Promotion de la Femme** : guide d'institutionnalisation de l'approche genre, mise en place et fonctionnement des cellules genre des ministères et institutions ;

- **Ministère de la Promotion de la Femme** : plan d'actions opérationnel de la Politique nationale genre 2011-2013, décembre 2010 ;

- **MWANGANZA ACTION, FCG, Diakonia** : promotion de l'abandon de la pratique de l'excision, un manuel de méthodes et outils, 2^{ème} édition, juin 2013 ;

- **Nations Unies** : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, sixième rapport périodique des Etats parties, 1^{er} octobre 2009 ;

- **Politique nationale genre au Burkina Faso, juillet 2008.**

- **Bureau de coopération suisse au Burkina Faso** : fiche technique du projet promotion de l'égalité entre hommes et femmes, Burkina Faso / Afrique de l'Ouest de 01.05.2011 - 30.04.2014 ;